

## **Des plantes médicinales bio made in Souss**

### **Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-10-2012 00:49:03

#### **Comment une entreprise développe ces cultures dans la région**

#### **L'exploitation cultive 10 variétés sur 5 ha, certifiées bio**

#### **Plus de 70% de la production exportée en Suisse et 25% en Pologne**

Dans le Souss, la conjonction d'une terre d'une composition unique, l'ensoleillement près de 360 jours par an et l'environnement encore protégé des pollutions ont décidé du choix du lieu de l'exploitation

Parfum de plantes, air pur, chants des oiseaux, rangées de romarins, de bigaradiers... Bienvenue au "Jardin de Jacky", à 35 km d'Agadir dans la localité du douar El Kharba, de la commune Oued Essafa de Biougra dans la province de Chtouka Aït Baha. Cette exploitation produit depuis des années des plantes médicinales issues de cultures biologiques drastiquement contrôlées. Bien que cachée dans cette zone rurale du Souss et peu connue dans la région, sa notoriété dépasse nos frontières. En effet, sa production est exportée à plus de 70% en Suisse. Selon Jean-Jacques Descamps, phytothérapeute et partenaire de l'entreprise, depuis plus de trente ans, les centres de cure par la phytothérapie qu'il dirige en Suisse utilisent ces plantes. Le choix du Maroc pour s'approvisionner en la matière n'est pas fortuit. "Pour éviter l'utilisation de plantes médicinales d'origine incertaine, il fallait trouver le meilleur endroit pour les faire pousser", indique-t-il. C'est ainsi que les recherches du phytothérapeute l'on conduit au Maroc et particulièrement dans la région d'Agadir, il y a près de quarante ans. Dans cette zone, la conjonction d'une terre d'une composition unique, l'ensoleillement près de 360 jours par an et l'environnement encore protégé des pollutions ont décidé du choix du lieu du projet. Après une expérience avec un investisseur étranger et son départ de la région, il poursuit son projet avec un agriculteur marocain, Hadj Larbi Rada. Ce dernier à la production agricole et Descamps en Suisse pour promouvoir et commercialiser les produits du "Jardin de Jacky". Depuis, leur projet s'est développé. L'exploitation compte aujourd'hui cinq hectares et produit dix tonnes environ par an de dix variétés de plantes médicinales certifiées bio par l'organisme IMC (Institut méditerranéen de certification en Italie).

Selon Larbi Rada, c'est la seule exploitation dans la région qui produit des plantes médicinales bio. Aujourd'hui, dans son plan de développement, l'entreprise s'ouvre sur de nouveaux marchés. Déjà, outre la Suisse, la production de l'établissement est exportée à hauteur de 25% sur le marché Polonais. Les 5% restants sont commercialisés sur le marché local.

En attendant, le "Jardin de Jacky" se consacre aussi à la fabrication d'huiles essentielles biologiques. Dans le pipe également, le développement d'un tourisme de niche et la découverte des plantes médicinales aux visiteurs de la station balnéaire, l'exploitation et son savoir-faire ainsi que des soins par les plantes. Le Jardin de Jacky se veut aussi une école de formation continue en la matière et un laboratoire. L'établissement devrait accueillir dès 2013 des thérapeutes suisses en formation. L'opération est organisée en partenariat avec l'Asca (Fondation suisse pour les médecines complémentaires) et l'Institut vétérinaire Hassan II d'Aït Melloul, précise Jean-Jacques Descamps.

## **Haro sur les infusettes**

En matière de consommation et d'utilisation des plantes médicinales, la pratique des infusions a tendance véritablement à diminuer au profit des gélules ou des infusettes que les gens, toujours pressés, préfèrent. C'est une erreur de l'avis de Jean-Jacques Descamps. "Pour mettre une plante dans une gélule, il faut la broyer. Et là, 80% de ses principes actifs auront disparu. Quant aux infusettes, cela tient de la magie de faire passer le principe actif de la plante à travers le papier du sachet", souligne le phytothérapeute. Selon lui, se soigner avec les plantes est un art de vivre pas un jeu. Aussi, il y a, d'après lui, quelques règles à respecter.

Il faut, entre autres, s'assurer des garanties de production et de conservation des plantes utilisées. "Des plantes trop vieilles et remplies de pesticides, fongicides et herbicides vous feraient plus de mal que de bien", souligne-t-il. De plus, il ne faut pas mélanger plus de trois ou quatre plantes différentes dans une même infusion et ne pas laisser infuser plus de deux minutes. En conclusion, il met en exergue le fait que "si les plantes sont un véritable don de la nature et leur efficacité thérapeutique reconnue et prouvée, leur utilisation à titre préventif ou curatif reste toutefois régie par un protocole qui ne justifie aucun raccourci".

L'Économiste